

Amis des Études Celtiques

Association régie par la loi de 1901

Siège social : Sorbonne, École pratique des Hautes Études

Sciences historiques et philologiques

17 rue de la Sorbonne - 75005 Paris, France

Secrétariat : 19 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris F

© 01 43 21 42 77

I.S.S.N. 1270 - 8291

Rédacteur en chef. Responsable du bulletin
Josette Pieuchot-Billardey



AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

Bulletin de liaison n° 44
mai-juin 2006



Détail d'un vase de Basse-Yutz (Moselle)
British Museum, Londres. Dessin : Jean Pieuchot

SOMMAIRE

- p. 3 L'Incroyable monnaie des
Celttes de l'Est
Brigitte FISCHER
- p. 8 Les Rèmes. Histoire d'un peuple gaulois.
Des origines à la conquête
Jean-Jacques CHARPY
- p. 15 Activités et Conférences
- p. 16 Visites et Expositions
- p. 17 Héritage mythologique des
noms gaulois
Jean-Paul SAVIGNAC
- p. 21 La guède, présente dans la
toponymie britannique
Bernard VERHILLE

Médaille : Revers d'une monnaie d'or des *Parisii*
(cliché : J.-L. Godard)

AMIS DES ETUDES CELTIQUES

Association régie par la loi de 1901

Siège social : Ecole pratique des Hautes Etudes en Sorbonne

Sciences historiques et philologiques

17 rue de la Sorbonne, 75006 Paris

Secrétariat : 26 rue Geoffroy Vassier, 75004 Paris

☎ 01 43 21 42 77 Fax 01 48 87 56 61

Depuis le IX^e Congrès International d'Etudes Celtiques qui s'est déroulé à Paris en 1991, notre association regroupe des universitaires, des chercheurs et des amateurs éclairés. Elle s'attache à diffuser, avec la collaboration de savants français et étrangers, les résultats des recherches scientifiques portant sur la connaissance des peuples celtiques de l'antiquité au Moyen-Âge. Nos activités s'inscrivent dans le cadre de l'année universitaire et comportent la publication d'un bulletin de liaison, l'organisation de conférences à Paris en langue française et des voyages en France et à l'étranger. Pour adhérer à l'association des Amis des Etudes Celtiques, il faut déposer une demande qui sera soumise à l'approbation du conseil d'administration. Les membres de l'association ne peuvent se prévaloir de cette qualité pour des activités (conférences, ouvrages, articles,...) extérieures au cadre de l'association, et sans le consentement écrit de son conseil d'administration.

Membres fondateurs

M. Edouard BACHELIERY +
M. Paul-Marie DUVA +
M. Léon FLEURIOT +
M. Michel LEJEUNE +
M. Veneslas KRUTA
M. Pierre-Yves LAMBERT

Composition du conseil d'administration

Président
Membre d'honneur du conseil scientifique

Conseiller scientifique

Conseiller scientifique

Vice-président

Secrétaire général

Trésorier

Secrétaire

Secrétaire

Member

Member

Member

Rédacteur en chef responsable du bulletin

Mme Josette PIEUCHOT-BILLARDEY
M. Gaël HILY

Responsable de l'antenne Bretagne

M. Philippe TALOUETTE
Mme Jacqueline GIRARD
M. Georges ALEXANDRE
Mme Jaroslava JOSYFYSZYN
Mme Nicole JOBELOT
Mme Michelle HINGANT
Mme Josette PIEUCHOT-BILLARDEY

M. Jean PIEUCHOT
M. Jean-Jacques CHARPY
Mme Brigitte FISCHER
M. Pierre-Yves LAMBERT
M. Veneslas KRUTA

La reproduction des textes publiés dans ce numéro est interdite.
Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Tous droits réservés. Une copie ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.

© Amis des Etudes Celtiques
17, rue de la Sorbonne, 75006 Paris F
I.S.S.N. 1270 - 8291

des lieux considérés. Il est rare qu'ils ne soient pas liés à des sites celtiques connus, sur des éperons et au bord de voies de communication utilisées encore pendant le Haut Moyen-Âge. Bien sûr, le site le plus emblématique de ce passé celtique est Clastonbury avec son Tor au sommet d'une colline dominant la zone marécageuse. Clustonbury (Blisland) est un site d'altitude sur les Bodmin Moors en Cornouailles. Waddon dans le Dorset est en fait *Friar Waddon Hill*, proche d'un prieuré dépendant de l'abbaye nor-mande de Montvilliers. La zone est truffée de mégalithes et l'éperon rocheux appelé Waddon Hill est longé par une voie utilisée à l'époque romaine et au Haut Moyen Âge. Waddon sur la paroisse de Croydon, dans la banlieue sud de Londres, est un site comparable avec la présence d'un éperon situé au bord de la voie Brighton-Londres et de mégalithes dans Haling Park. Ce site est connu pour l'utilisation, par des blanchisseurs, de la rivière Wandie qui le longe. De même le site d'Odell (Wahul en 1068) au bord de la rivière Ouse se trouve à 20 kms au nord de Milton Keynes, dans le Bedfordshire, proche des sites du Buckinghamshire et du Cambridgeshire.

Pour les sites nommés Whaddon, dont l'origine peut être *hwæte* (traduit du old english par *blé*, mais aussi très proche du picard *houette*), le premier d'entre eux est proche de Whaddon Chase, bien connu des spécialistes des monnaies celtiques, dans la banlieue sud-ouest de Milton Keynes dans le Buckinghamshire. Deux autres sites sont aussi dans la région : l'un au bord de la Cam, entre Ermine Street, Akeman Street et Icknield Way, la voie protohistorique anglaise connue la plus ancienne, l'autre se trouve sur la paroisse de Slapton, au sud-est de Milton Keynes, non loin de Icknield Way et de Watling Street.

Les trois autres Whaddon sont à portée de villes brito-romaines bien connues : Bath sur l'Avon, Gloucester (Colonia) sur la Severn et Salisbury (Old Sarum). Ces divers sites méritent une étude plus approfondie au travers des cartes modernes ou anciennes du *Ordnance Survey*. Ils montrent cependant leur liens avec l'univers celtique ou pré-celtique et pourraient donc être des lieux où des rituels se déroulaient à ces époques anciennes.

BERNARD VERHILLE

Docteurant à l'Ecole pratique des Hautes Etudes

RFRFRNCES BILIOGRAPHIQUES
Jules CSAR — D.B.G., V 14

WEBSTER G. — *Final report of the excavations of the Roman fort at Waddon Hill (1963-1969)*. Proc. Dorset Natur. — Hist. Archaeol. Soc. 101, 51-90 (1979).

EK WALL E. — *The Concise Oxford Dictionary of English Place-Names (1936/1960)*. GELLING M. — *Place-Names in the Landscape*. Londres. (1984).

CAMERON K. — *English Place-Names*. Londres (1963).
CART GILLY C. — *Woad, Tattooing and the Archaeology of Rebellion in Britain*

Dyes in History and Archaeology 18. Brussels (1999). Ed. Jo Kirby Archetype (2002) et *Oxford Journal of Archaeology* (août 2005).

Records of Buckinghamshire, I, pp 15-17 (1858) et X, pp 106-120 (1916).

L'INCROYABLE MONNAIE DES CELTES DE L'EST

L'art celtique a longtemps été considéré comme un art barbare et cette idée n'a pas encore disparu. Depuis le milieu du XX^{ème} siècle, des voix célèbres se sont élevées contre ce préjugé. André Malraux, André Breton, par exemple, ont vanté l'originalité et la beauté de ces œuvres protohistoriques dont le style dérangeait, déroutait et semblait résulter d'une incapacité à reproduire les modèles classiques.

C'est dans le domaine numismatique que les Celtes ont le mieux exprimé leur habileté. Le phénomène est paradoxal puisque les monnaies sont des objets particulièrement contraignants pour la réalisation des décors : leur champ est extrêmement réduit, il est circulaire et le métal ou l'alliage qui les composent sont d'une dureté remarquable. Cependant, c'est là que les artistes celtes ont créé le répertoire décoratif le plus riche et manifesté la plus grande dextérité, alliée à une remarquable subtilité.

Une pièce d'argent, probablement frappée sur le territoire de l'actuelle Hongrie, est l'un des meilleurs exemples de ce talent. Son module est de 22/24 mm et elle pèse 12,95 g. Alors que certaines monnaies de petit module : 10 mm et parfois même 5, sont ornées de motifs compliqués, enchevêtrés, qui remplissent tout le champ, l'exemplaire qui fait l'objet de cette étude est décoré au droit d'une tête masculine, stylisée, barbue, tournée à gauche et dont l'arrière présente une tête de coq à droite (fig. 1). Au revers, on voit un cheval à gauche, monté par un cavalier dont le corps est simplement esquissé. Sa tête est constituée par un point, autour duquel d'autres points entourés de volutes sont gravés. La crinière et les jambes de l'animal sont bouletées. De sa bouche part un lien souple que termine un motif carré fait de points. D'autres points régulièrement alignés composent la ligne de sol (fig. 2).

L'étrange décor du droit avait depuis longtemps attiré notre attention. Notre intérêt pour cette monnaie était d'autant plus vif que nous avons constaté l'existence de deux types de droit pour un même type de revers et ces deux droits étaient fort différents, puisque l'un présentait un visage d'homme et l'autre offrait une tête de chien sous une sorte de hérisson. Cette constatation était aussi troublante que déroutante. Au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France l'empreinte de l'exemplaire à la tête humaine fut réalisée, puis le moulage. La pièce était classée sous le numéro 9835, qui fut inscrit sur les plâtres de droit et de revers. Après avoir longuement scruté le droit, nous découvrîmes qu'en faisant pivoter la pièce de 90°, une seconde tête, tournée elle aussi à gauche, apparaissait. La chevelure du premier visage formait une barbe très fournie et la barbe de cette première effigie tenait lieu de chevelure à la seconde (fig. 4).

La complexité de ces décors nous décida à faire scanner les moulages. Quelque temps après, au moment où nous souhaitions à nouveau étudier cette pièce, il nous fut impossible de retrouver les plâtres. La prise d'empreintes fut donc répétée à la Bibliothèque nationale de France et les deux nouveaux moulages furent numérisés. Un peu plus tard, les premiers documents furent retrouvés. Notre surprise fut gran-

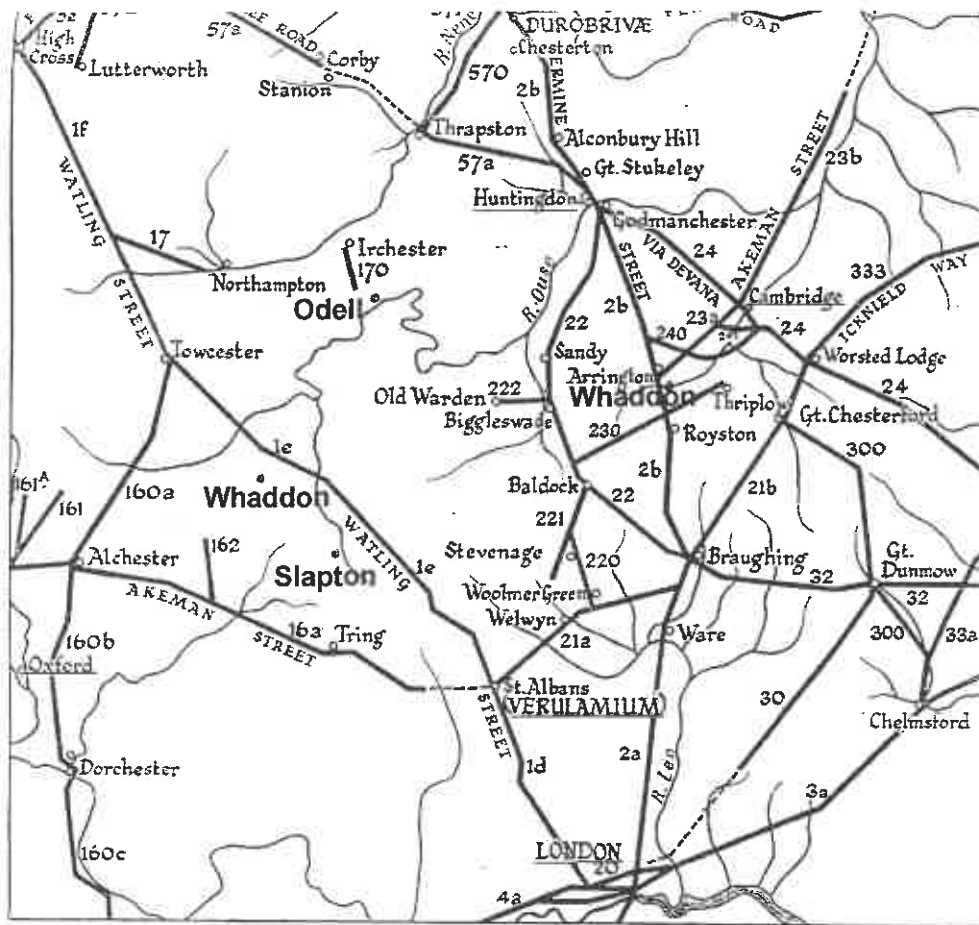


Fig. - Sites au nord de Londres sur un fond de carte des voies romaines.

produite au bord de petites rivières pour permettre le lavage des feuilles et l'utilisation de moulins pour broyer les feuilles, en général à eau. L'utilisation tardive de moulins à cheval ne s'est faite que bien après 1086.

Dans ces conditions il est très peu probable que la culture de cette plante se soit faite sur des éperons nommés *hill* ou *dunum*.

Il est, par contre, beaucoup plus probable que la guède était utilisée en ces lieux. Pouvait-elle être utilisée pour teindre des textiles ? Ceci semble, là aussi, peu probable car la teinture demande de grosses quantités d'eau ; tous les archéologues ont pu remarquer que les ateliers de teinture étaient la plupart du temps situés aux bords de rivières à débit significatif.

Il reste une autre hypothèse : ce rituel de tatouage ou de teinture de la peau dont nous parle César, spécifiquement pour les habitants de la Bretagne, ne pourrait-il pas avoir eu une telle importance que quelques noms de lieux l'aient retenu encore aujourd'hui, bien après 1086 ?

Une analyse systématique de ces onze sites montre une étonnante similarité

LA GUÈDE EST BIEN PRÉSENTE DANS LA TOPONYMIE BRITANNIQUE

MONNAIE BN F 9835



fig. 1 - Droit avec tête humaine.

fig. 2 - Revers avec cheval et cavalier stylisés.

fig. 3 - Même droit orienté différemment : la tête de chien apparaît.



fig. 4 - Seconde tête humaine.

fig. 5 - Animal évoquant un hérisson.



fig. 6 - Tête de coq.

fig. 7 - Tête de chien.

fig. 8 - Tête d'animal marin (otarie?).

De nombreux amoureux de leurs villages et des paysages qui les entourent existent en Grande Bretagne. Certains ont depuis longtemps fait le lien entre le nom de leur paroisse et une plante que cite Jules César dans ses écrits, la guède (*glastum*). Décritivant la « Bretagne », il nous parle d'une population qui se teint la peau avec le *glastum*. Il semble donc que des rites l'utilisaient pour réaliser des tatouages ou teindre le visage ou le corps. Cette plante connue des cette époque pour ses qualités permettrait la teinture en bleu des fibres textiles. La matière active, pigment bleu insoluble dans l'eau, est l'indigo. Ses précurseurs peuvent être extraits de nombreuses plantes sur tous les continents. En Europe du nord la plante utilisée était la guède de la famille des *Isatis* qui produit un glucoside, précurseur de l'indigo.

Le mot anglais *woad* vient de la racine saxonne **waldz*, alors que le mot *glas* *tum*, ayant aussi donné *glass*, vient du celtique *glasin*. Le mot latin pour décrire cette plante était *vitrum* et le mot grec *ioortio*.

Les études des spécialistes des noms de lieu en Angleterre les ont amenés à proposer l'utilisation de *glastum* et **waldz* pour deux autres noms de lieu : Glastonbury et Waddon. On peut ajouter à Waddon deux autres noms de lieu : Whaddon et Odell. Dans tous les cas il s'agit « de la colline ou du fort de la guède ». Ces noms de lieu seraient composés de termes d'origines linguistiques différentes. En Angleterre la permanence de ces noms de lieu pendant les périodes saxonne puis normande montre l'importance que la population locale apportait à ces sites.

Sur l'ensemble de ces toponymes j'ai trouvé dans une première étude onze sites (Glastonbury, Clustone, 2 Waddon, Odell, 6 Whaddon), et je propose d'en étudier l'impact dans le paysage et l'histoire.

On peut remarquer tout d'abord que tous ces lieux sont cités dans le *Domesday Book*, rédigé en 1086 à la demande de Guillaume le Conquérant. À l'époque, lui et ses nobles connaissaient parfaitement bien les trois plantes tinctoriales servant à teindre les tissus ou les fils des tapisseries comme celle de Bayeux : guède, garance et gaude. Il est donc compréhensible que si des noms de lieu reprenaient ces plantes, ils aient pu être reportés sans difficulté par les rédacteurs du *Domesday Book*.

L'implantation géographique de ces toponymes est assez large dans le sud de l'Angleterre allant de la région de Cambridge (4 autour de Bedford) jusqu'en Cornouailles.

La première hypothèse retenue était que ces sites correspondaient à la culture de la guède à l'époque médiévale. Ceci a amené les historiens des plantes tinctoriales à déterminer des zones de production de cette plante en Angleterre. On a encore aujourd'hui dans la région de Boston, King's Lynn, Wisbech et Milton Keynes quelques *Woad Farm*, ce qui montre l'existence de cette culture au Moyen Âge. Final, à proximité des bourgs drapiers.

Aujourd'hui nous savons par l'exemple français que cette plante devait être

du-Clan, Vaste-Voix, Voix-de-Hache, Querelleurs-Hurlants, Langue-de-Taureau, Flamme-sombre, Très-Furieux, Tourné, Contorsionné, Fureur-de-la-Force, Grande-Rage-Sombre, Grand-Frappeur, Ivre-de-Tueries, Compagne-du-Combat, Catu-Bodua, Corneille-du-Combat, (Armée)-du-Bec, Attaque-l'Ennemi, Pourfendeur-d'Ennemis, Héros-de-la-Victoire, Grand-par-ses-Victoires, Roi-de-la-Victoire...

Ainsi, à partir de la langue gauloise, le mot *druide* et quelques autres nous laissent entrevoir des images religieuses du monde : son organisation, l'apparition de la Terre et des créatures terrestres. Tout cela est celtique et très conservateur. J'ai dû m'abstenir de parler des quelque 500 noms et surnoms des dieux, parce que cela eût été interminable et monotone. Ce travail est très modeste, mais encourageant : il suit une piste vers la mythologie gauloise.

Le français atteste la persistance intime du gaulois. Alors, relierons-nous à ce langage lointain puisque c'est le nôtre. Nous sommes, dit-on, passionnés d'histoire, je me demande si l'intérêt pour notre histoire ne cache pas un intérêt plus profond encore pour le mythe. Lorsque des journalistes me demandent, mi-figue, mi-raisin, si les Gaulois étaient des sauvages, je réponds presque en colère que non, mais je devrais les prendre au mot et leur répondre que ce sont toujours des sauvages dans notre imaginaire. C'est Rimbaud qui a raison quand il les dépeint comme des barbares : « J'ai de mes ancêtres gaulois l'œil bleu-blanc, la cervelle étroite et la maladresse dans la lutte. Je trouve mon habillement aussi barbare que le leur. (*Une saison en enfer. Mauvais sang*). Le mythe est plus fort que la vérité historique, parce que pour l'homme, rien ne vaut l'autorité du Songe.

Vous l'aurez compris : les Gaulois sont aussi une métaphore. La recherche gauloise s'inscrit dans l'archéologie de la langue qui est inséparable à mes yeux de la démarche poétique —et il faudra un jour invoquer le *devoir de poésie* (mieux : le *travail de poésie*). Les poètes sont en quête de *pur langage*. Le poète Sylvestre Clancier a dit, à propos de Michaux et d'Artaud, que ces « sempiternels voyageurs de l'espace du dedans avaient cherché, chacun à sa manière, à se réapproprier le lointain intérieur », ajoutant : « on devrait dire pour Artaud le *lointain antérieur* ». Le « lointain antérieur » dans un certain sens, c'est bien ce que les usagers de la langue française, que nous sommes, peuvent dire de la langue gauloise.

JEAN-PAUL SAVIGNAC

Jean-Paul SAVIGNAC —(Professeur honoraire Lettres Classiques. Écrivain. Traducteur de poètes de l'Antiquité). *Dictionnaire français-gaulois ; Les Gaulois, leurs écrits retrouvés ; Merde à César ;* aux Éditions La Différence.

NOTE —Nous disposons désormais d'un corpus renfermant tout le gaulois écrit au cours de l'Antiquité : le *R.I.G. (Recueil des Inscriptions gauloises)*, 5 t. —Les travaux complémentaires parus dans la revue annuelle *Études Celtiques*.

Trois ouvrages récents : Pierre-Yves LAMBERT —*La langue gauloise*. 2^{ème} édition.

Jacques LACROIX —*Les noms d'origine gauloise : La Gaule des Combats*, t. I. —*La Gaule des activités économiques*, t. II —*La Gaule des Dieux*, t. III (à paraître 2006).

de en découvrant que le droit de l'un était orné d'une tête humaine, alors que le droit de l'autre présentait une tête de chien et cependant tous deux portaient le même numéro 9835 du Cabinet des Médailles. Il y avait probablement une erreur dont la solution devait être trouvée en examinant les pièces de cette série à la Bibliothèque nationale de France. Cette démarche confirma que la monnaie classée sous le numéro 9835 était bien ornée d'une tête masculine à gauche, mais aucun chien n'apparut, alors que le document scanné était orné de cette tête animale. Les deux moulages de droit, longuement examinés de nouveau, offraient chacun la même tête humaine. Cette situation absurde était si perturbante que l'étude fut abandonnée.

Quelque temps plus tard, en reprenant ces répliques en plâtre, nous pûmes constater que, sur l'une d'elles, une tête de chien remplaçait le visage humain. Découvrir une mutation aussi invraisemblable causait un immense malaise. Il fallait à tout prix comprendre ce qui pouvait, *a priori*, passer pour de la magie (*fig. 3*).

Après bien des tâtonnements et de longues observations, nous découvrîmes que, si partant du visage humain, on faisait lentement pivoter le moulage vers la gauche, la tête du canidé se substituait à la tête humaine. Il était particulièrement curieux de remarquer que la ligne qui constituait le profil humain s'était estompée, permettant ainsi à l'image canine de le remplacer.

Le principe de cette transformation évoque la technique de l'hologramme. Le graveur a su combiner le double emploi des tracés et une subtile exploitation des reliefs dont l'apparence évolue selon la lumière. On constate ainsi que l'oreille du chien est faite de la mèche gravée devant le front du personnage et que le museau est réalisé à partir de la barbe. L'élément le plus surprenant est l'œil, qui est commun à l'homme et à l'animal, mais il est gravé de façon si subtile que le regard est différent dans chacun des cas. Avec un peu d'habitude, quand la pièce est posée à plat, sous un éclairage convenable, on fait apparaître à volonté le visage masculin et la tête du canidé.

La richesse de cette iconographie est remarquable, puisque le droit de cette pièce permet de découvrir deux têtes humaines et deux têtes animales : celle d'un coq (*fig. 6*), et celle d'un chien (*fig. 7*). Mais là ne s'arrête pas la surprise, car d'autres décors sont présents. La chevelure du personnage principal dessine une sorte de hérisson (*fig. 5*). Son œil est aussi celui du coq, il partage également avec lui l'avant de la tête. Enfin, en supprimant l'oreille du chien, on fait surgir une tête d'animal marin, qui évoque une otarie (*fig. 8*). Quatre animaux, au total, accompagnent donc les deux visages humains précédemment décrits.

Ce tour de force, à la fois technique et artistique, est absolument unique à ce jour. Ici, l'artiste a fait preuve d'une virtuosité exceptionnelle en conjuguant l'usage multiple des tracés et l'exploitation du modelé de la pièce pour tirer parti de la lumière, qui tantôt met en valeur, tantôt estompe les reliefs. Par ce subtil jeu, le graveur a indissolublement lié, confondu le règne humain et le règne animal sur la face noble de la pièce : le droit.

l'arteste indirectement le nom du *druide* qui veut dire « connaisseur(-uid-) de l'Arbre », le mot *dru-* n'étant pas autre chose que la forme prise en composition du nom *deruo-* « arbre, chêne ». Nous savons par Pline la dévotion des druides pour les chênes (XVI, 249,...). Les druides auraient été les « Connaisseurs de l'Arbre du Monde », c'est-à-dire les Connaisseurs de l'Univers. La miellée de cet Arbre, qui était initialement le frêne, aurait donné naissance aux hommes, selon une glose d'Hésychios (*mellas karpós, tò anthrópon génos* « fruit du frêne, la race des hommes »). Cette croyance a peut-être été celle des Gaulois chez qui l'Arbre mythique conserve, comme on le voit, toute sa signification. De cette miellée, les hommes auraient fabriqué une boisson intoxicante leur permettant de communiquer avec les dieux. Telle a toute chance d'être l'étimologie de l'hydromel, *medu*, des Gaulois. Il y a bien, en tout cas, une Déesse Ivresse celtique, qu'il faut à mon avis identifier sous le théonyme de *Meduna* (presque *Meduana* devenu la *Mayenne*), à rapprocher des noms de la déesse védique *Madhavi* et de la reine irlandaise *Medb*. Concernant les eaux, dans *Mythe et Épopée III*, Georges Dumézil met en parallèle l'indo-iranien *Apam Napat* « Descendant des Eaux », le latin *Neptunus* et l'irlandais *Nechtan*. Ce dernier personnage possède un puits secret et les textes irlandais racontent que sa femme *Böand* (de **Bo-unda* « Vache Blanche ») qui vient de dans romper avec le dieu *Lagda* et d'accoucher du fruit de leurs amours, *Cengus*, probablement en période solsticiale, veut aussitôt se purifier dans l'eau de ce puits. Mais l'eau bouillonne, explose, la mutile et la poursuit jusqu'à la mer, donnant naissance à la rivière *Boand* et même à tous les fleuves du monde. Un théonyme féminin, dans une inscription trouvée à Utrecht, datant du III^e siècle, semble correspondre au personnage de *Böand*, *Bortuoböandua*, qui peut provenir d'un **boruo-bo-unda* « Vache-Blanche-de-la-Source-Bouillonnante ». Le nom *Nechtan*, d'un possible **Nept-ono-* devrait apparaître dans l'onomaistique gauloise. De fait, il existe avec un autre élargissement, un thème de NP *Nept-aco-*.

Et puis, au hasard, il existe un NP *Andecanus* « Roseau-d'en-Bas ». Rien d'extraordinaire ; mais il existe aussi un *Uxsacanus* « Roseau-d'en-Haut » ; ce sont bien des NP et non des toponymes. Quand on connaît la riche mythologie du roseau qui chante, qui plie, qui pense, mais surtout qui est creux et sert de canal, on peut y pressentir une possible allusion à la circulation des âmes qui aiment les tiges creuses. Que dire d'un *Mirticanus* « Roseau Fou » ?

J'ajouterais à ces indices concernant des mythes religieux une tentative qui s'efforcera de suivre, par une succession arbitraire de NP, le seul récit épique gaulois que nous connaissons, grâce à l'annexion qui en a été faite par les historiens romains, ainsi que l'a démontré Christophe Vieille (*Matériaux mythiques gaulois et annalistique romaine : éléments antiques d'un cycle héroïque celtique*, Études celtiques XXXI, 1995). Vous reconnaîtrez ce qui appartient à la geste de Titus Manlius Torquatus et à celle de Marcus Valerius Corvinus, où la magie guerrière et l'aide sur-naturelle d'un oiseau sont proprement celtiques...

- *Héros-des-Guerriers, Héros-du-Clan, Très-Grand, Jeune, Splendide, Bons-Bracelets, Torqué, Très-Rouge, Bouchier-en-Avant, Armé-du-Glaive, Unique, Bouche-*

Il s'agit là d'une audace inouïe qui mérite réflexion. Une étude attentive des monnaies gauloises révèle que certaines portent des images cachées (article à paraître dans *Études celtiques*). Ce phénomène est, à notre connaissance, unique dans le domaine numismatique. Quelle est sa raison d'être ? Son existence pose de multiples problèmes. Pourquoi trouve-t-on, à l'intérieur d'une même série, des exemplaires qui ne présentent que des images claires, lisibles au premier regard et d'autres où des motifs divers sont dispersés dans le champ et dont la perception n'est possible qu'après un examen sérieux de la monnaie ?

La pièce étudiée ici fait partie d'un monnayage qui comporte deux classes. La seconde a été frappée avec des coins de droit et de revers différents. Au droit, bien que le visage masculin soit très proche de celui de la première classe, son tracé ne présente pas la même richesse. La seconde tête humaine, gravée à 180° de la première, est présente, de même que le hennin et le coq. La tête du chien et celle de l'« otarie » qui en découle, sont, en revanche, absentes. Les traces différents de l'arcade sourcilière et de l'œil, au rendu moins subtil, ne permettent pas de faire apparaître la tête du canidé en orientant la pièce vers la gauche. Un exemplaire de ce type figure dans un remarquable catalogue de vente Vinchon du 29 octobre 2002 (n° 63, p. 54). Est-ce à force de tâtonnements que l'œil a été dessiné de façon plus complexe en ajoutant de chaque côté du point central, un petit arc de cercle en relief, qui donne au personnage une expression différente de celle du chien ? Par ailleurs, la barbe, qui est faite de trois petits traits réguliers, a été étirée et un doublement du tracé du visage a été réalisé. C'est grâce à ces quelques modifications portant principalement sur les reliefs, que la tête de canidé a pu apparaître.

Cet exemple si complexe est unique à ce jour, mais les images cachées, réalisées à partir de traces à usages multiples, sans que les reliefs soient implicites, sont fréquents dans les numéraires celtiques. Elles n'existent pas au début du monnayage, puisque les statères grecs l'ont l'objet d'une imitation servile, mais, aussitôt que les graveurs commencent à s'écarter des modèles classiques, des visages humains sont subtilement ajoutés à la tête principale, des animaux apparaissent un peu plus tard et ces pratiques subsisteront jusqu'au règne d'Auguste, qui marque la fin des émissions gauloises. Ce phénomène concerne la totalité du monde celtique. Il est présent en Europe centrale aussi bien qu'en « Bretagne » (l'Angleterre actuelle) ; en Gaule, il s'étend du territoire ambien (région d'Amiens) à la Narbonnaise.

Certes, comme l'attestent son étendue et sa durée, c'est elle qui leur permettrait de s'approprier un art qui leur était étranger à l'origine. Ni leur talent, ni leur imagination ne correspondaient aux représentations des mondes grec et romain. En fait, la pratique des images multiples est antérieure à l'apparition du monnayage. Sur des fourreaux d'épées, des bijoux nettement plus anciens, on trouve des monstres, des végétaux, des figures humaines et animales qui s'enchaînent, s'enchevêtrent et se confondent en un mouvement permanent.

Cet art ne cherche pas à copier le réel, il se caractérise par une évolution per-

d'en bas, profond et infernal. Le nom gallois de l'Autre-Monde, *Annwfn*, se reconnaît peut-être dans le mot gaulois *antumnos* (plomb du Larzac), analysable en **and-dubnos* « monde d'en bas ». Le Serpent Primordial qui hante les profondeurs ténébreuses doit son nom à la possible métathèse *dhub(h)-no-/*bhudh-no-*, d'où serait issu, entre autres exemples, le grec *Púthôn*, le célèbre serpent « Python » tué par Apollon, dieu de la lumière.

Il devient possible de préciser que le ciel est habité par les *deui* « dieux », le monde intermédiaire est le domaine des *gdoni* « terrestres » et les ténèbres inférieures sont hantées par les *anderi*, les « infernaux ». Cette conception verticale des trois mondes se retrouve chez de très nombreux peuples (Indiens, Hittites, Grecs, Germains, etc). Elle éclaire d'un sens religieux le nom de lieu fréquent *Mediolanon*, « Milieu-Plein », « Centre-Sacré » qui désignerait tout sanctuaire situé à mi-chemin du ciel et des profondeurs ténébreuses. Elle éclaire aussi celui de la tribu des *Mediomatrici*, à l'origine du nom de la ville de Metz ; ils seraient non pas seulement « Ceux qui sont entre les Mères » (les Eaux maternelles, *Matrona* et *Matra*, la Marne...), mais « Ceux des Mères Médiannes », à entendre « Ceux des Mères du Monde du Milieu », entre le ciel et les enfers. Que dire du NP *Mediu-sacer* ? « Maudit- ou Consacré-(du Monde)-du-Milieu » ? Un aspect de ce monde intermédiaire se devine à travers divers NP : *Uoltodagae*, *Uoltius*, *Uoltinus*...qui renferment le nom indo-européen et celtique de la chevelure : **uolto-*, que l'on compare au vieil irlandais *fol* « cheveu, chevelure » et à l'allemand *wald* « forêt ». La métaphore selon laquelle la forêt est une chevelure explique l'existence de l'expression latine *Gallia comata* « Gaule chevelue » que les Romains ont interprétée en « pays dont les habitants ont les cheveux longs ».

En réalité, cette expression présente un lambeau du très vieux mythe cosmogonique d'après lequel la terre était issue du démembrement d'un grand être primordial. La forêt gauloise, très étendue dans l'Antiquité au point que l'on pouvait la parcourir d'un bout à l'autre sans jamais quitter le couvert des arbres, cette forêt était la chevelure de ce grand être initial, d'où procède la féerie végétale et humaine des noms : *Forêt-Sacrée*, *Chevelure-vivante*, *Femme-Saule*, *Fille-du-Saule*, *Femme-If*, *Reine-des-Saules*, *Roi-des-Frênes*...

Le nom de la terre paraît avoir été *Litauí* « la Large », terme conforme à une très ancienne représentation de la Terre conçue comme une étendue plate et circulaire, entourée par les eaux extérieures, l'*Okeanos* de la mythologie grecque. Ce nom se retrouve dans le nom irlandais de l'Armorique, *Letha*, en gallois *Llydaw* et en vieux breton *Letau* ; il remonte à une forme **Litauí-* comparable au nom de la déesse indienne *Prthvi* et à celui de la ville grecque de *Platéa(s)*, *Plátaia(i)*. Le nom *Litauí-crari* « Frelon de la terre » à côté d'un *Dio-craro*, « Frelon-de(s)-Dieu(x) » s'accorde à la mythologie de cet insecte, intermédiaire entre les dieux et les hommes, le ciel et la terre.

La vision des trois mondes repose sur une rêverie de la verticalité et appelle la mention de l'axe vivant qui les traverse et les unit : l'Arbre Cosmique. L'équivalent de l'Yggdrasil des anciens Scandinaves a existé chez les Celtes, comme

pétuelle, qui permet d'appréhender une réalité aux multiples facettes, telle que les légendes celtiques nous la présentent. Selon toute vraisemblance, c'est un enseignement philosophico-religieux que nous transmet l'art celtique. Les astres tiennent une place considérable dans ces décors, de même que les symboles tels que les esses, les triscèles, les annelets, centrés ou non. L'observateur est entraîné dans un univers situé au-delà des apparences et réservé à des initiés. Sa découverte, qui est le fruit d'une observation minutieuse, se mérite. Dans ce monde surnaturel, humains, animaux et végétaux se mélangent et se transforment sans cesse. Nous avons là un étonnant reflet de la complexité et de l'unité de la vie, dont les composantes sont liées. Quel beau sujet de réflexion pour les hommes du XXI^{ème} siècle !

BRIGITTE FISCHER

N.B. — Pour assurer une lecture aisée, les différents motifs ont été isolés. Tous les décors qui leur étaient étrangers ont été supprimés, mais aucun élément n'a été ajouté.

L'infographie a été réalisée par C. Bailly, que nous remercions.

NOTE. — Pour une étude détaillée de cette pièce, voir *Archéologia*, n° 422, mai 2005, pp. 50 - 54.



Les relations entre le gaulois et le français se sont établies dans les deux sens.

Krzyzstof Pomian a observé que la France s'est tournée vers les Gaulois et vers la langue gauloise à de fréquentes reprises, notamment aux moments les plus sombres de son histoire, quand elle a eu à faire face à une guerre civile doublée d'une guerre d'invasion, soit au X^e siècle (Armagnacs contre Bourguignons et Anglais), XVI^e (guerres de religion et Espagnols), XVIII^e (la Révolution et coalition de l'Europe), XIX^e (la Commune et la Prusse), XX^e (les deux guerres mondiales). Ce mouvement vers les ancêtres a sans doute été chaque fois révélateur d'un manque. Défaut d'ancêtres tutélaires, défaut d'une culture autochtone, défaut d'une langue d'origine. C'est peut-être ce manque qui a fondé la France : elle s'est inventée des ancêtres, s'est rendu compte qu'elle s'était masquée de latin, a forgé sa langue et s'est lente ment affranchie de l'oppression du latin devenu en Europe cet idiome international que l'on sait, conventionnel et artificiel.

Dès le Moyen-Âge, le français a été écrit en une belle tournure par la chancel-lerie des rois de France, et puis il y a eu, après d'autres, l'ordonnance de Villers-Corretels d'août 1539. Plus tard, des textes philosophiques ont été publiés en fran-çais (je pense au *Discours de la Méthode* de Descartes), les poètes ont fui la rhéto-rique latine apprise depuis l'empire romain dans les écoles et ont su prendre l'élo-quence et lui tordre le cou.

Nous avons des lors pris conscience du fait que par notre asservissement cul-turel au latin, nous étions très ignorants des choses et de la langue gauloises. Elle a existé, elle a laissé des traces dans notre idiome : son étude, passionnante, nous conduit à explorer un vide, et en particulier un vide culturel. Victor Hugo l'appelle *le gouffre celtique*. Il n'est pas possible ni souhaitable de le combler, mais du moins est-il bon d'en arracher un peu de songe. Les simples NF (noms propres) gaulois, par exemple, nous offrent quelques éléments mythologiques que je voudrais vous pré-senter maintenant. J'ai dû pratiquer un choix.

Xavier Delamarre a remarqué, à la suite de Wolfgang Meid, que trois NF avaient toute chance de témoigner de la conception religieuse que les druides avaient du monde. Ces trois noms sont *Albio-rix*, *Bitu-rix* et *Dubno-rix*. Otton Félé-ment *rix* « roi » ; il reste *Albio-*, *Bitu-* et *Dubno-*.

Le premier, issu de la racine indo-européenne **albho-* « blanc », que l'on retrouve dans le latin *albus* « blanc », a dû prendre le sens de « céleste, lumineux » en gaulois, où « blanc » se dit normalement *uidos*. Il désigne le monde lumineux d'en haut.

Le second, provenant de **gwehtus*, issu de la racine **gwei-* « vivre », compa-rale à de nombreux NF gaulois, *Bitus*, *Bituitos*, *Bituriges*, à l'origine de *Bourges*, *Berry* et *Berrichons*... désigne le monde intermédiaire des « vivants », situé au centre d'un axe entre le ciel *albio-* et le monde souterrain *dubno-*.

Le troisième, issu de la racine indo-européenne **dheub-* « profond », retrou-vé dans de nombreux NF gaulois, *Dubna*, *Dumnacus*, *Eridubnos*... désigne le monde

La question des limites et des territoires occupés par les peuples celtiques a

encore, un colloque était consacré à ce sujet. En général, les textes publiés traitant du sujet n'entrent pas dans le détail d'une chronologie fine et concernent des phases de l'indépendance ou gallo-romaines. C'est dans le courant du XIX^e s. que l'on a superposé, non sans raisons, les limites des évêchés avec celles des peuples cel-tiques, mais la plupart du temps cette vision n'est pas chronologiquement bien affir-mée. C'est Longnon qui, parmi les premiers, dresse les limites du territoire des Rêmes. Après plus de cent années, l'examen des recherches récentes illustre toujours le même flou, l'un des cas les plus flagrants est fourni par la carte archéologique de l'Aisne où des régions, sans aucun rapport avec les Rêmes, leur sont attribuées. Le survol de la documentation disponible laisserait donc supposer que l'on n'a guère avancé en ce domaine, c'est ainsi que des auteurs attribuent encore l'*Oplidum* de Gourzon au territoire des Catalaunes et contribuent à enrichir une certaine confu-sion. Cette situation paraît d'autant plus étonnante que la Champagne, par la quan-tité de mobilier exhumé et de sites connus, devrait fournir une grande partie des éléments nécessaires et suffisants pour permettre de proposer une réponse bien argumentée à cette question.

DE L'ORIGINE DU NOM

Le nom de *Remi* n'apparaît dans les sources que relativement tard. Pourtant les études linguistiques semblent attester que la signification du nom de *Remi* déri-verait de (*R*)*remi*, forme plurielle pour désigner « les premiers, les anciens », ce nom serait sa transcription après la chute du *R* initial. L'archéologie vient étayer avec force cette hypothèse et nous allons le démontrer.

DE LA NOTION DE TERRITOIRE

Il est important de se poser la question du moment à partir duquel on va pou-voir utiliser ce terme. En ce qui concerne la Champagne, il semble tout à fait fondé de considérer la notion de territoire comme valide à compter de la césure sociale qui marque l'entrée dans l'urbanisation. Encore faut-il préciser que cette notion de territoire ne peut pas s'accompagner, comme il se devrait, de frontières précises. Il est évident que des modifications ont été pratiquées, notamment pendant l'époque romaine. En ce qui concerne la zone attribuée aux Rêmes gaulois d'avant la Conquête, on admet qu'elle comprend la partie du département de la Marne comprise entre cette rivière et la limite nord du département, puis le sud du département des Ardennes compris entre les premières collines ardennaises et la limite géographique sud de ce même département, il faut y ajouter la vallée de l'Aisne, dans le départe-ment du même nom, jusqu'à sa confluence avec la Vesle. On peut considérer cet espace géographique comme étant le leur dès que commence l'abandon des micro-pôles à inhumation en tombes plates et que l'usage de l'incinération se diffuse, c'est-à-dire vers le milieu du III^e s. av. J.-C. Toutefois, il convient de donner une précision

LES EXPOSITIONS

« CELTES. BELGES, BOÏENS, RÈMES, VOLQUES... »
au Musée Royal de Mariemont (Belgique),
du 3 juin au 3 décembre 2006.

Chaussée de Mariemont. B 7140 Morlanwelz.

Ouvert du mardi au dimanche, de 10 h à 18 h (17 h après le 1^{er} novembre).

© 00 32 (0)64 21 21 93 Fax 00 32 (0)64 26 29 24 - info@musee-mariemont.be

www.musee-mariemont.be-

Cette exposition exceptionnelle rassemble un nombre d'objets plus important que l'exposition de Venise en 1991 et elle a lieu dans le domaine fondé par Marie, sœur de Charles Quint. Les Celtes sont à la mode, on ne compte plus les expositions, les rencontres scientifiques et les ouvrages qui leur sont consacrés. La recherche de leurs racines concerne les vingt-deux pays européens ayant connu la présence des Celtes ainsi que les Irlandais, Bretons, Galiciens et Écossais qui ont peuplé les nouveaux mondes. Contrairement à l'état de nos connaissances sur les Grecs et les Romains, il nous faut compléter nos informations sur les Celtes qui sont dépourvus d'une littérature écrite et de la présence de vestiges monumentaux.

ÉVÈNEMENT ASSOCIÉ

Colloque scientifique — « Les Celtes, aux racines de l'Europe », octobre 2006.

Journées de projection — Films archéologiques sur le thème de l'exposition : les 17 et 18 juin - les 9 et 10 septembre 2006

LES LIVRES

FEUX DES MORTS. FOYERS DES VIVANTS. RITES ET SYMBOLES DU FEU DANS LES TOMBES DE L'ÂGE DU FER & DE L'ÉPOQUE ROMAINE — Actes du XXVII^e Colloque international de HALMA-IPPEL UMR 8164.

Sous la direction de Venceslas Kruta et de Germaine Leman.

Souscription 1 vol. 21x29,7, 250 p., 29 € port compris. Prix parution 35 €, 1^{er} tri 2007.

Publié par la Revue du Nord, Univ. Ch.-de-Gaulle-Lille 3, BP 60149

59653 Villeneuve-d'Ascq. Cedex.

© 03 20 41 63 64. Télécopie 03 20 41 63 61. e-mail : revue-du-nord@univ.lille3.fr

YVAN GUÉHENNEC — « LES CELTES ET LA PAROLE SACRÉE ».

Auteur d'une méthode de langue galloise et ancien élève du professeur Léon Fleuriot, Yvan Guéhennec aborde la tradition des Celtes par le biais du vocabulaire (fonctions, mythologie, notions), souvent conservé par les langues celtiques modernes.

Éditions Label LN. (ISBN 2-915915-11-3). 28 €.

CE BULLETIN EST LE DERNIER
DE LA PRÉSENTE SESSION UNIVERSITAIRE

PENSEZ DÈS MAINTENANT
À
RENOUVELER VOTRE ADHÉSION POUR
LA SESSION 2006 - 2007

VISITES ET EXPOSITIONS

complémentaire : les incinérations à prendre en compte sont celles qui témoignent des mêmes usages funéraires que ceux connus dans les périodes antérieures indiquant ainsi de manière flagrante et indubitable que ces populations sont bien en filiation directe avec le milieu ancien local, prouvant par là une réelle continuité. Plus encore que les nécropoles, c'est la ceinture de sites d'oppida qui paraît clore cet espace pendant le I^{er} s. av. J.-C. Pour les phases antérieures à la fin du III^e s. av. J.-C., il paraît préférable de proscrire la notion de territoire pour ne parler que d'aire d'occupation géographique d'une ou de plusieurs populations, tant la sectorisation peut varier en fonction de critères démographiques, ethniques, historiques, voire sociaux.

DE L'ORIGINE DU PEUPEMENT RÈME

Comme pour la plupart des populations celtiques installées sur le territoire européen actuel, il est admis qu'elles puisent leur origine au moins dans celle de l'âge du Bronze Final. La situation (que l'on peut observer pour cette période sur l'espace géographique compris entre le cours de l'Aisne au nord et celui de la Seine au sud), se résume à la présence d'un groupe septentrional pratiquant l'inhumation et l'incinération. Celui-ci semble appartenir à un groupe humain plus important, installé dans des régions limitrophes, hors du territoire national actuel (Belgique, Pays-Bas). Au sud, un autre groupe bien individualisé, sur le cours moyen de la Seine, semble coloniser progressivement le sud-ouest de la Marne jusqu'aux marais de Saint-Gond. Ce milieu est uniquement incinérant et ne semble pas témoigner d'une très grande richesse hors de son secteur d'origine, le Nogentais. Dans l'un et l'autre cas, on peut observer une lente évolution jusque dans la période du Hallstatt Moyen.

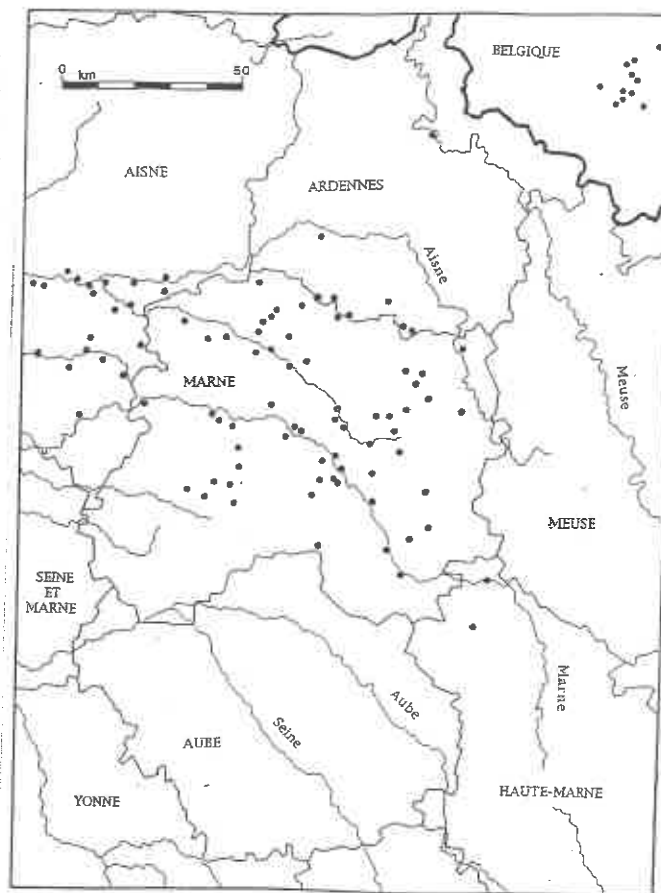


fig. 1. - La répartition des torques torsadés permet de définir avec précision l'aire d'occupation du marrien au V^e s. av. J.-C.

LE SITE DE LA TÈNE D'HIÉR & D'AUJOURD'HUI
par MICHEL EGLOFF (novembre 2006)

LA RELIGION CHEZ LES CELTES ANCIENS
par VENCÉSLAS KRUTA (janvier 2007)

LA CRÉATION DU MONDE DANS LA MYTHOLOGIE
DES CELTES ANCIENS
par CLAUDE STERCKX (mars/avril 2007)

L'HÉRITAGE MYTHOLOGIQUE DES GAULOIS
JEAN-PAUL SAVIGNAC (mai 2007)

Nos conférences-diapositives
ont toujours lieu le mercredi, à 18 heures, au
LYCÉE HENRI IV
23 rue Clovis, 75005 PARIS (mètre Luxembourg)

NOTE - La session universitaire qui s'achève a été, hélas, très perturbée et
l'organisation de nos conférences en a été bouleversée. Nous sommes désolés
d'avoir dû annuler l'intervention du professeur BARRY KAFTERY.

Nous pensons être en mesure d'en publier le texte dans un prochain bulletin.

VISITES POUR L'ÉTÉ

BIRRACTE - Site archéologique du Mont-Beuvray/Musée de la civilisation
celtique - 71990 Saint-Léger-sous-Beuvray, ☎ 03 85 86 52 35
courriel : info@bibracte.fr - fax 03 85 86 52 35
Saison d'été 2006 : Fêtes et animations. Visite guidée du site - Visite audio-guidée
du musée - Bibliothèque - Boutique - Salon de thé - Restaurant - Ateliers -
Chantiers de fouilles - Chantier-école pour adolescents - Randonnées
Documentation détaillée sur demande.

CENTRE DE L'IMAGINAIRE ARTHURIEN - Château de Comper-en-
Brocéliande, 56430 Concoret
☎/fax 02 97 22 79 96 - centreatrthurien@wanadoo.fr
www.centre-arthurien-brocelian.com

Semaines artistiques. Sorties guidées. Expositions. Contes et Conférences.
Fêtes et tournois. Balades en forêt. Merveilles de Barenton...
Kermesse médiévale le 13 août. La Fée et le Chevalier le 20 août 2006
Documentation détaillée sur demande.

LATINIUM - Parc et Musée d'archéologie de Neuchâtel, 2068 Hauterive
(Suisse) - ☎ 0 32/88 96 91 0 - Fax 0 32/88 96 28 6
service.musee@archeologie.ch - www.latinum.ch
Visites guidées du site et du Musée de La Tène. Expositions. Animations.
Voyage "Sardaigne antique" du 7 au 14 octobre 2006.
Documentation détaillée sur demande.

CONFÉRENCES

ACTIVITÉS

L'exemple du groupe méridional semble démontrer un appauvrissement général par-faitemment perceptible tant dans le domaine de l'habitat que dans celui du funéraire, qui reste exclusivement inclinant. La cartographie des découvertes connues laisse apparaître une vaste bande pratiquement vide entre les deux groupes discernés, elle s'étend du nord de Reims à la vallée de la Marne et reste inexplicable.

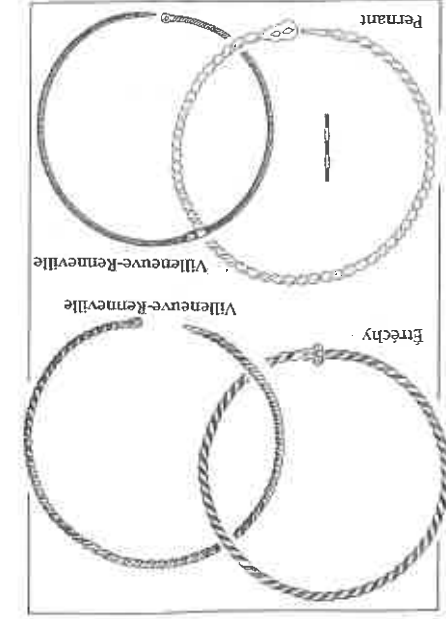


fig. 2 - Série de torques torsadés terminés par un crochet et une platine (Ve s. av. J.-C.)

allant des marges occidentales des Vosges au Bassin Parisien, on note qu'il s'individualise par des parures annulaires à ovales ornant les bras et/ou les jambes. À la suite des travaux de Louis Lepage, on distingue un groupe oriental centre sur la Lorraine et un groupe occidental localisé notamment dans la Marne (Écury-le-Repos, Bussy-Létrée) jusqu'à l'est de l'Île-de-France, leurs identités reposent sur le style décoratif des parures. Une tombe de Bergères-les-Vertus, pour le moment isolée, vient illustrer de possibles contacts avec les régions centre-occidentales, puisque le bracelet retrouvé n'a actuellement de correspondance qu'avec le Poitou.

Quelques décennies plus tard, un nouvel ensemble peut être perçu, sans qu'il puisse être mis en relation directe avec ceux connus antérieurement, comme il a été défini à partir de la découverte de la nécropole de Chouilly « les Jogasses », il est qualifié de Jogassien. Ce milieu inhumant occupe un espace géographique limité à la zone de plaine située sur le cours moyen de la Marne compris entre les villes actuelles de Dormans et de Vitry-le-François. Certains auteurs ont voulu diviser cette courte période en trois phases, d'autres en deux seulement, quoi qu'il en soit, on voit parallèlement se développer des dépôts plus ou moins standardisés dans les sépultures. Pendant la phase ancienne, les femmes présentent un équipement personnel composé du torque en bronze tubulaire, d'une série de nombreuses armilles à chaque bras et, accessoirement, d'une ceinture ornée d'une agrafe métallique ; puis, à la phase récente, d'un torque plus fin de section creuse ou pleine, de bracelets plus épais limités à un ou deux à chaque bras ; la ceinture à ornements de bron-

groupes locaux sont en expansion démographique, comme en témoignent les nécropoles, on note sur les marges sud-orientales de la Marne l'installation éphémère de multiples petits groupes bien attestés par des cimetières d'un type nouveau (Villeseneux). Les tombes sont groupées selon des orientations nouvelles et livrent des objets de parure sans précédent direct avec le milieu local, comme les parures à oves creux (Somsois). Très vite, ces tombes vont être incluses, ou jouxtées par un enclos fossoyé quadrangulaire (Gourgançon, Corroy), certains vont regrouper des ensembles que l'on interprète comme familiaux, d'autres seront réservés à l'édification de bâtiments sur quatre poteaux de bois (Saint-Benoît-sur-Seine). De nouvelles techniques décoratives (pastillage, faux filigrane), vont apparaître. L'examen minutieux des

parures et de certains gestes funéraires, comme la présence d'une trousse contenant des forces et un rasoir, va conduire à reconnaître dans ces nouveaux arrivants, des petits groupes de migrants venant de diverses régions d'Europe centrale. Ils vont introduire de nouveaux modèles de bijoux (anneaux de cheville), un nouveau style décoratif, des modifications dans les pratiques funéraires (incinération). Ces apports sont concomitants des premiers grands bouleversements structuraux de la société traditionnelle clanique celtique et sont liés à l'ampleur des contacts avec le monde méditerranéen *via* le mercenariat et le commerce. On assiste alors à une pénétration progressive dans l'ensemble de la zone champenoise et à une amplification du passage de ces groupes en direction de l'ouest par la vallée de l'Aisne et celle de la Seine. Ces nouveaux arrivants, drainant avec eux d'autres populations rencontrées en cours de déplacement, vont constituer les fondements du peuplement du nord de la Gaule, connu sous le nom de Belges. L'ensemble de ces bouleversements est à l'origine de l'abandon généralisé en Champagne, dans la seconde moitié du III^e s. av. J.-C., des nécropoles à inhumation. La société celtique, dans son ensemble, entre alors dans un monde nouveau, celui de l'urbanisation qui impose une réorganisation générale des rapports humains, économiques et politiques.

à suivre

JEAN-JACQUES CHARPY
 Conservateur en chef du Patrimoine
 Musée d'Épernay

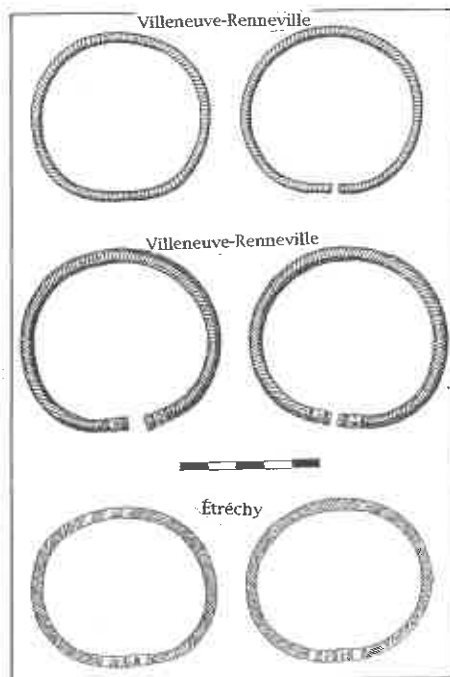


fig. 4. - Série de bracelets torsadés. V^e s. av. J.-C.

ze disparaît et, de temps à autre, des boucles d'oreille complètent l'ensemble. Dans les sépultures masculines, c'est l'armement qui permet la distinction de deux groupes, le plus ancien est marqué par la présence de la dague, une arme de poing courte et fine, le plus récent est identifiable par la présence du poignard, autre modèle d'arme de poing, courte et large. Dans les deux cas, l'arme traduit un statut d'homme libre plutôt qu'une fonction de guerrier. La céramique est un élément distinctif qui vient s'ajouter, sans être massivement présente. L'exemplaire déposé dans les sépultures, le plus souvent unique, illustre des contacts étroits avec le milieu méditerranéen (coupes), et/ou italique (situles, canthares). Les mêmes contacts sont perceptibles par des éléments stylistiques, notamment zoomorphes (l'oiseau aquatique), sur certaines fibules, ou par l'importation de perles de corail utilisées pour la décoration corporelle (colliers) ou celle d'objets par incrustations. L'étude de la diffusion spatiale des mobiliers de la période jogassienne permet d'affirmer avec certitude que dans la phase ultime (premier quart du V^e s. av. J.-C.), un essor substantiel de la population l'amène à élargir la zone primitive de son installation. On note que nombre de nécropoles plus récentes du secteur châlonnais (Breuvery) ou rémois (Prosnes, Warméville) puisent leur origine dans cette expansion tardo-hallstattienne.

La question de l'origine des différents groupes évoqués ci-dessus n'est pas résolue, on peut toutefois assurer que ces populations ne trouvent pas leur origine dans le substrat local antérieur, connu et bien individualisé depuis le Bronze Final. À titre d'hypothèse, on peut signaler qu'il existe une convergence des formes céramiques avec une vaste zone allant de l'Italie du nord au Languedoc et un discours ornemental géométrique et animalier commun. Mais ces quelques éléments ne sauraient, à eux seuls, constituer une preuve. Les contacts commerciaux intenses, parfaitement perceptibles avec cette zone méditerranéenne pourraient peut-être constituer des voies de recherche.

Lorsque les sources écrites évoquent pour la première fois les Celtes, le groupe installé en Champagne continue à prospérer et à voir sa population croître, les règles mises en place pendant la période jogassienne continuent à être respectées. Ainsi les femmes adultes, de statut social élevé, portent systématiquement le torque qui présente d'abord des formes multiples (8 grandes séries typologiques) puis tend à se standardiser (sur 2), la principale étant la forme torsadée à tampons. Leur étude illustre une proportion du port chez 70% des femmes de la seconde moitié du V^e s. av. J.-C., c'est donc bien cette forme qui va donner son nom au torque. La parure prend déjà une valeur ethnique et symbolique, puisque toute femme celte du milieu marnien porte le torque en association avec une paire de bracelets, le plus souvent d'un style assorti à celui du torque. C'est en ce sens que la femme celte marnienne se distingue de toutes les autres femmes celtiques en affirmant son origine géographique par une parure canonique qui pouvait être complétée par des détails vestimentaires qui nous échappent totalement aujourd'hui. Encore une fois, la cartographie des torques permet de matérialiser avec une assez grande certitude la zone

des deux à trois premières décennies du IV^e s. av. J.-C. En effet, on note une concentration des découvertes sur une zone restreinte à l'étendue des actuels cantons de Beine et de Suijpes, et ceci malgré la présence des camps militaires qui occupent une vaste surface, bien entendu exempte de découverte. Cet espace sera le centre du territoire attribuable aux Rèmes dans les derniers temps de l'indépendance. On note aussi qu'un petit ensemble marginal et restreint existe sur la rive nord et à l'est des marais de Saint-Gond, il semble occuper une position stratégique sur l'axe commercial nord-sud qui longe le relief de la côte.

Ce même type d'étude des parures, élargi à la zone sud de la Marne et au nord de la Bourgogne, atteste la présence d'un autre groupe, bien matérialisé en nombre de découvertes, dans un triangle inscrit entre les villes actuelles de Sens, Montereau et Nogent-sur-Seine. Or ce secteur sera celui des Sénon, dont l'existence historique est révélée par les sources antiques césariennes, qu'il est impossible de ne pas rapprocher de sources plus anciennes, relatives à l'occupation de l'Italie par les Celtes. Des trouvailles complémentaires laissent discerner qu'une voie importante reliait le groupe sénonais au groupe rémois, par un cheminement longeant la côte d'Ile-de-France.

Si l'on note des modifications dans l'évolution de la parure, c'est précisément dans le sens d'une standardisation de leur composition et de leur forme, avec une plus grande importance accordée à celles du torqué. Au nord, chez les Rèmes, le torqué présente soit des tampons coniques, soit des tampons en forme de tore. En dépit du modèle, il est accompagné d'une paire de bracclets, mais de types différents. Au sud, chez les Sénon, le modèle du torqué présente un décor plastique ternaire, il est accompagné par une paire dissymétrique de bracclets. Si les modèles de fibules sont, dans la seconde moitié du IV^e s. av. J.-C., communs à l'ensemble du monde celtique (types Duchcov et Münsingen), leur nombre déposé sur la poitrine de la défunte est différent : une paire chez les Rèmes, au moins trois chez les Sénon. On a ainsi pu noter des déplacements de personnes, ils se matérialisent souvent par le respect de gestes funéraires exogènes au milieu local. Ainsi à Caurel une femme sénon portant un torqué n'est pas accompagnée dans sa sépulture par un dépôt d'offrandes céramiques, comme c'est la coutume dans son milieu d'origine. Cette séquence chronologique du IV^e s. av. J.-C. voit donc s'établir dans certaines régions, autour des éléments de parure, différentes formes d'identités ethniques. C'est le cas, par exemple en Lorraine ou dans la moyenne vallée du Rhin, avec d'autres modèles de torques. L'examen de la répartition des découvertes permet de constater que les groupes Rème et Sénon connaissent, dans le même temps, une phase d'expansion démographique ; pour les premiers, elle est sensible au sud et au sud-est par la colonisation des territoires abandonnés au moment de la conquête de l'Italie ; pour les seconds, la croissance suit deux directions opposées, l'une s'étend vers l'est, en direction de l'actuelle ville de Châlons-en-Champagne, l'autre à l'opposé remonte le cours de la Seine vers Paris, ou pointe vers l'ouest dans le Gâtinais.

Dans les dernières décennies du III^e s. av. J.-C., et le début du III^e s. av. J.-C., alors que les

d'occupation représentée. Mais ce seul indice n'est pas suffisant et la définition de la population se doit d'être complétée par d'autres critères issus du domaine funéraire, on peut les résumer ainsi : une tombe ajustée à la taille du défunt, une orientation respectée, un complètement de terre noire, le dépôt d'un équipement personnel et d'offrandes, notamment céramiques, relevant du banquet et du service à boisson. On y ajoutera le dépôt du corps en *decubitus* dorsal et l'absence de tout contenant solide (cercueil) pour le défunt. Cette dernière notion va connaître des évolutions avec le temps et l'éloignement de la période marnienne (475-380 av. J.-C.). Par le croisement de cet ensemble de critères, on peut localiser le groupe celtique champenois comme étant compris entre les collines séparant le bassin de Marne de celui de Seine au sud, le massif de l'Argonne à l'est, le cours de l'Aisne ou les premières croupes ardennaises au nord, et le relief de *cuesta* de l'Ile-de-France, avec deux avancées à l'ouest, l'une jusqu'à Dormans par le cours de la Marne, l'autre jusqu'à Soissons par celui de l'Aisne. Les sources césariennes disent que Rèmes et Sénon ne formaient qu'un seul peuplement, l'archéologie permet de le définir comme une réalité depuis le Ve s. av. J.-C. C'est un secteur correspondant principalement à la zone crayeuse, prolongée par deux excroissances dans des vallées alluviales, qui constitue le noyau initial de deux peuples gaulois connus par les sources écrites.

Les raisons économiques de cette installation sont fondées sur la présence de terres fertiles récemment défrichées ou encore à défricher, à celle de bois d'œuvre et de chauffe, d'argile et d'eau en importance, même si certaines parties du plateau crayeux en manquent aujourd'hui. On peut ajouter la présence de gisements de fer en quantité importante sur le relief de *cuesta* et dans les Ardennes, mais aussi un terroir traversé par des voies commerciales établies depuis longtemps (chemin de Barbarie, chemin des Bretons, chemin des Dats, vieux chemin de Pox, etc.).

Au tournant des Ve et IV^e s. av. J.-C. on constate, sur une grande partie de la zone définie ci-dessus, un abandon des nécropoles dont les tombes les plus récentes sont celles de femmes âgées (Villeneuve-Renneville). Au début des années 70, Pierre Roulet mettrait cette rupture en relation avec un événement relaté par les sources historiques : la conquête de l'Italie du Nord. Ce point de vue, novateur à l'époque, fait aujourd'hui la presque unanimité des chercheurs. L'hypothèse est fortement argumentée par la cartographie des torques, bracclets et fibules, datables

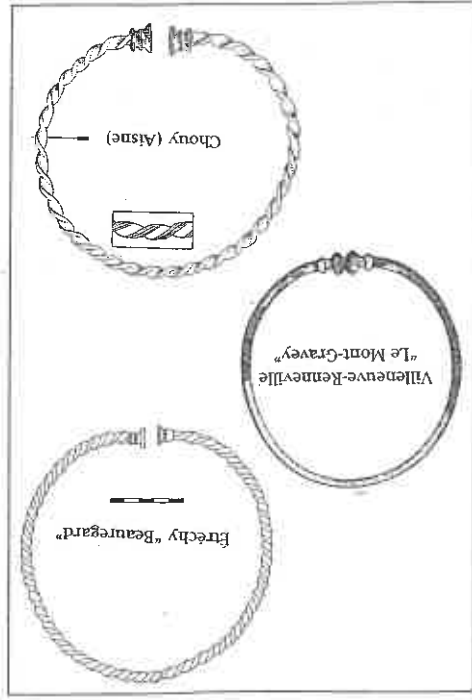


fig. 3. - Torques torsadés terminés par des gros tampons (Ve s. av. J.-C.).